

N°17 – Printemps 2016

le gometzien

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzlaville.fr



Changements dans l'équipe municipale

03

> **Fête du village**
Le programme

09

> **La fibre**
Dossier défendu

15

> **Participez**
Aux journées du patrimoine

34

Sommaire



02

Arrêt sur images

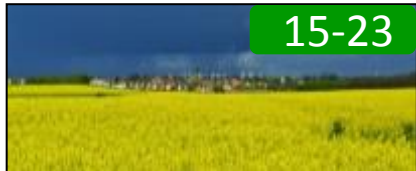
Manifestations de notre village
d'avril à mai 2016



03-14

Vie municipale

Fête du village
Concert gometzien
Exposition : La bataille de Verdun



15-23

Cadre de vie

La fibre
Travaux
Sécurité routière



24-25

Vie scolaire

Nouvelle adjointe Ecole
Caisse des Écoles



26-30

Vie sociale

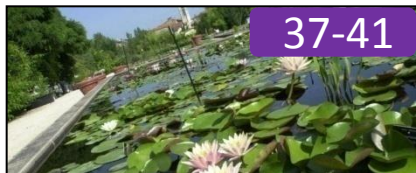
Aide pour passer le BAFA
Aide pour les vacances
Vacances Jeunes CCPL



31-36

Vie associative

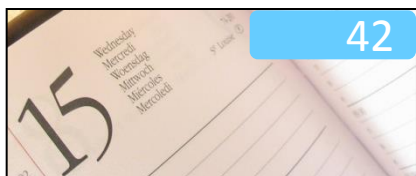
Journées du Patrimoine
Comédie musicale d'Animusic
Dîner-spectacle CFS



37-41

Idées de sorties

À découvrir



42

Agenda

État civil
Manifestations futures
à noter dans votre agenda

PRATIQUE



Mairie de Gometz la Ville

Place de la Mairie
91400 Gometz la Ville
Tel. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15
adresse mail :
contact@mairie-gometzlaville.fr
site de la mairie :
www.mairie-gometzlaville.fr

nouveaux horaires d'ouverture

lundi : 15h à 17h
mardi - mercredi - vendredi :
9h à 12h - 15h à 17h
jeudi : 15h à 19h
samedi : 9h à 12h

le gometzien

Directeur de la publication :
Bernard Jacquemard

Responsable de la rédaction :
Bernard Jacquemard
et le comité de rédaction

Création et réalisation :
Estelle Guyot

Crédit photos : J.M. Sattonnay,
Alain Pinchemaille, Estelle Guyot,
Edwige Huot-Marchand, Bernard
Jacquemard, Annette Mazingue-
Desailly, Didier Veronneau, Philippe
Dumont.

Editeur :
Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville cedex

Impression :
Imprimerie de la CCPL
N°ISSN 1279-9564

EDITO

Budget communal réaliste, sans augmentation de la pression fiscale. Projet d'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage



Bernard Jacquemard
Maire de Gometz la Ville

«
Madame, Monsieur, Chers amis,

Le 5 avril, le Conseil Municipal a voté le budget communal dans un contexte difficile de baisse des dotations de l'Etat.

Malgré cela, la maîtrise des dépenses de fonctionnement de 2015 permet de conserver un service public de qualité à la disposition des Gometziens, faire des investissements et maintenir un taux d'imposition communal inchangé conformément à nos engagements.

Le 18 avril, Monsieur le Préfet a réuni les Maires du secteur nord ouest de l'Essonne auquel nous appartenons et qui doit accueillir, construire et gérer une aire de 200 places de caravanes.

Il a décidé que cette zone sera située sur la commune de Wissous. Le Maire de Wissous, présent lors de cette réunion, n' a pas contesté cette décision.

La procédure est donc lancée et le projet devrait se concrétiser au printemps 2017.

Toutes les communes du secteur se doivent de participer à l'investissement et à son fonctionnement.

Bien fidèlement,

Votre Maire
Bernard Jacquemard.





20 mars
Carnaval
Caisse des Écoles



25, 26 mars
Pièce de Théâtre
de la section
Théâtre
de Culture, Fêtes
et Sports
« Coup de Génie
dans la peinture »



2 avril
Nettoyage de printemps



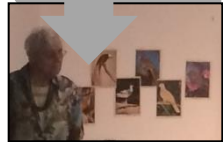
9 avril
Printemps
de la Poésie
d'Animusic



16 avril
Bal Folk d'Animusic



05 avril
Thé dansant
Club des Seniors



du 18 au 22 avril
Stages de magie
Culture, Fêtes et sports



1 mai
Vente de muguet
Caisse des Écoles



8 mai
Commémoration
du 8 mai 1945



Nouvelle organisation

Dans l'équipe municipale

▪ Démission de l'adjointe Aurore Mariaud

Ma Collègue Aurore Mariaud a souhaité, pour raisons personnelles, être déchargée de sa fonction d'adjointe à l'éducation et aux affaires sociales.

Cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet.

Je tiens à remercier chaleureusement Aurore pour l'excellent travail accompli depuis 2 ans.

▪ Nouvel ordre et délégations des adjoints

J'ai modifié les arrêtés de délégations des Adjointes et des Conseillers délégués pris en 2014 et conformément à la réglementation, l'ordre des adjoints a été modifié comme suit :

- *Jérôme VILLALON est promu 1er Adjoint, toujours en charge des finances et du développement économique.*
- *Edwige HUOT MARCHAND est promue 2ème Adjointe. Elle prend en charge les affaires scolaires et conserve une partie de ses anciennes délégations, «les relations avec les associations et les animations culturelles et sportives de la commune».*
- *Raymond PESCHEUX est promu 3ème Adjoint, toujours en charge des travaux et de l'urbanisme.*

▪ Nouveau rattachement et délégations des conseillers délégués

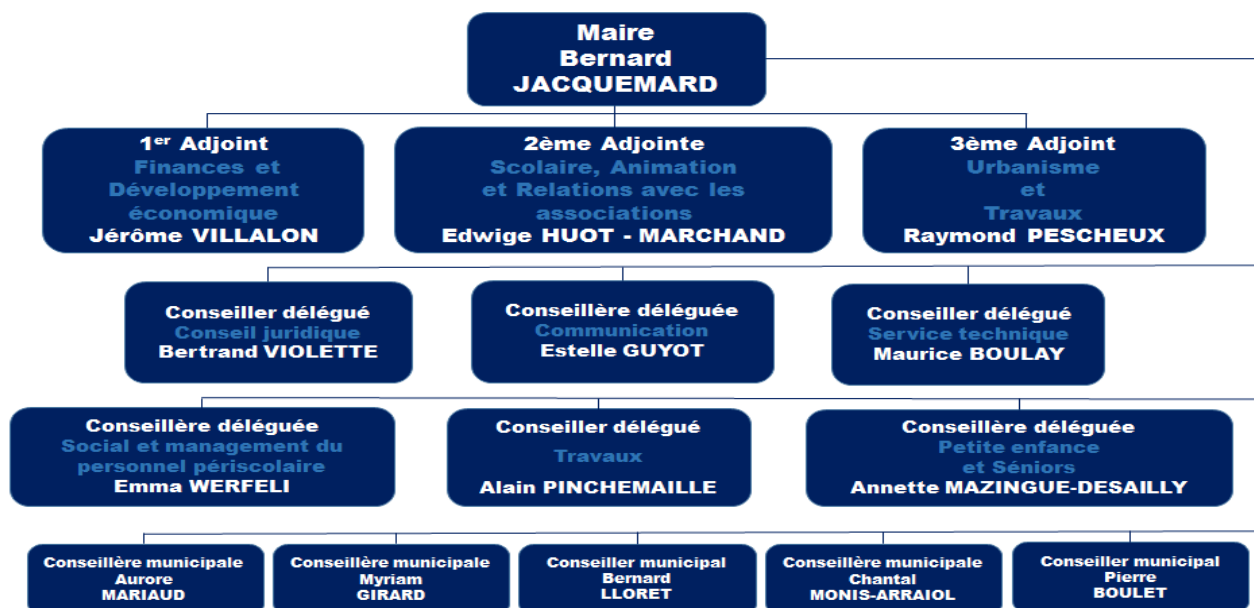
J'ai décidé d'avoir un lien direct avec tous les conseillers délégués.

J'ai modifié les délégations de certains et crée un sixième poste de délégué afin de répartir la charge de travail suite au départ d'Aurore Mariaud (cf Conseil Municipal du 05 avril 2016 – voir page 14).

La nouvelle organisation se fera comme suit :

- *Bertrand VIOLETTE est Conseiller délégué pour le conseil juridique.*
- *Estelle GUYOT est Conseillère déléguée à la communication.*
- *Maurice BOULAY est Conseiller délégué pour la gestion des services techniques.*
- *Emma WERFELI est Conseillère déléguée pour le social et le management du personnel périscolaire.*
- *Alain PINCHEMAILLE est Conseiller délégué pour l'organisation et le suivi des travaux.*
- *Annette MAZINGUE est Conseillère déléguée pour les seniors et la petite enfance.*

▪ Nouvel organigramme depuis le 1^{er} mai 2016 :



Bernard Jacquemard.

Budget 2016

Stabilité des taux d'imposition locaux pour la 9^è année consécutive

Bien que la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état à la commune ait encore fortement baissé cette année et sachant que le taux de taxe foncière défini par le département va augmenter de 29%(1) en 2016* , la commune de Gometz la Ville a fait le choix de la stabilité des taux fiscaux communaux pour la 9^{ème} année consécutive et présente donc un budget dont les marges de manœuvre, plus modestes que par le passé, sont néanmoins préservées pour les services publics et les associations.

Pour les communes de moins de 3500 habitants, le printemps est l'époque du vote du budget de l'exercice calendaire. Il est décalé par rapport à l'année civile car il doit tenir compte du montant de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement, une des principales recettes constitutives du budget), lequel est transmis par les services de l'état en théorie à la fin du 1^{er} trimestre.

Le budget primitif 2016 de Gometz la Ville a donc été voté en Conseil Municipal le 5 avril dernier en tenant compte encore une fois d'une baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement.

Grâce aux efforts de tous, l'exercice 2015 s'était soldé par une réduction importante des dépenses à caractère général par rapport aux années précédentes, permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre pour relancer un programme d'investissement dans les années à venir. Le budget de fonctionnement 2016 prévoit une remontée de ces dépenses à caractère général par rapport au réalisé 2015 tout en maintenant un niveau de dépenses inférieur aux budgets des années précédentes.

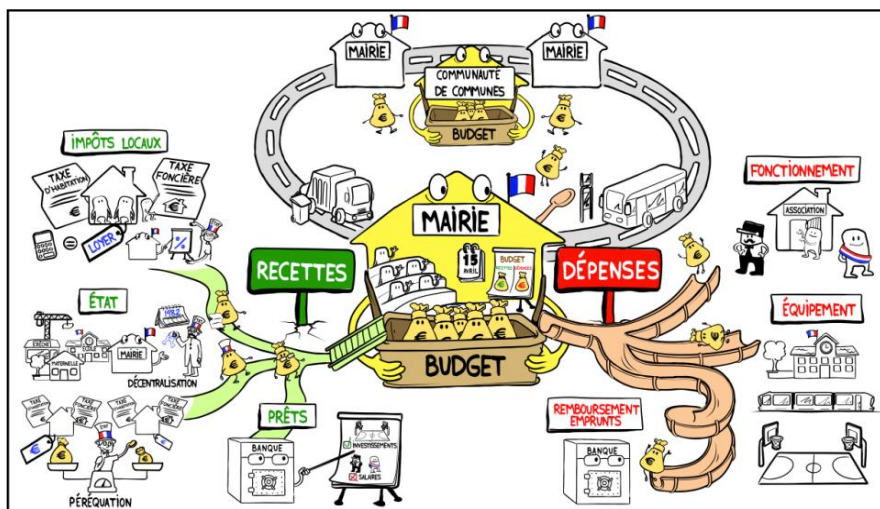
Le budget des dépenses de personnel est en baisse du fait de changement dans les équipes du personnel de la mairie, les autres charges de gestion courante étant stables.

Jérôme Villalon.

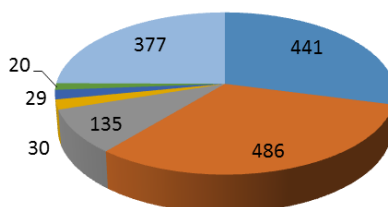
(1) pour plus d'information :

<http://www.leparisien.fr/evry-91000/essonne-vers-une-hausse-d-impots-de-29-au-departement-17-01-2016-5459229.php>

le gometzien N°17 – printemps 2016

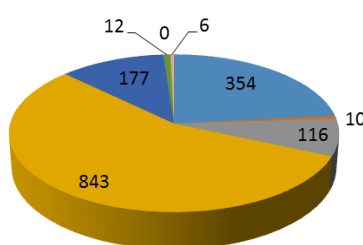


Total des dépenses de fonctionnement : 1.517 K€

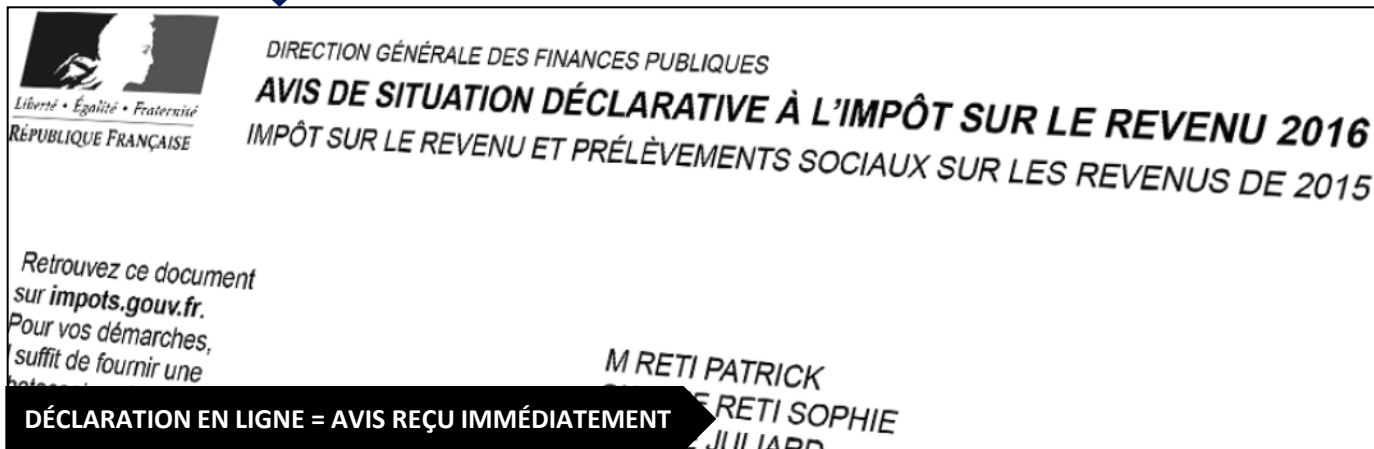


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Dépenses imprévues
- Charges financières
- Atténuation de produits

Total des recettes de fonctionnement : 1.517 K€



- Excédents antérieurs reportés
- Atténuation de charges
- Produits des services du domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante



Impôt sur le revenu

Nouveauté 2016 pour les déclarations en ligne

À compter de 2016, la Direction générale des finances publiques crée un nouveau service en ligne : un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu est immédiatement fourni à l'issue de la déclaration des revenus en ligne. Ce nouveau justificatif remplace l'avis d'imposition ou de non-imposition à compter de cette année.

▪ À qui s'adresse cet avis ?

Ce nouveau service concerne les usagers imposables ou non imposables/restituables qui déclarent en ligne et qui ont les revenus ou charges les plus courants.

Un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu leur est immédiatement accessible à l'issue de leur déclaration des revenus en ligne.

Cet avis devient le nouveau document de référence et remplace l'avis de non-imposition pour les usagers non imposables.

Ceux qui déclarent en ligne peuvent en disposer dès l'ouverture de la déclaration en ligne depuis mi-avril.

Durant l'été, les usagers non-imposables qui déposent une déclaration papier recevront leur avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, qui remplace aussi pour eux l'avis de non-imposition.

Les usagers imposables qui déclarent en ligne bénéficieront également d'un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu à l'issue de leur déclaration. Ils disposeront (en ligne ou papier) à l'été de leur avis complété des mensualités ou acomptes qu'ils ont déjà payés, pour leur permettre de payer le solde éventuel de leur impôt à la DGFIP.

Tous les usagers peuvent retrouver tout au long de l'année leur avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu dans leur espace sécurisé accessible depuis impots.gouv.fr.

▪ À quoi sert cet avis ?

Cet avis permet aux usagers de justifier de leurs revenus et charges auprès des tiers (banques, bailleurs, administrations...) dès l'ouverture de la déclaration en ligne à compter de mi-avril.

Pour les usagers non-imposables, il remplace l'avis de non-imposition qui n'existe plus.

▪ Comment pouvez-vous vérifier cet avis ?

Vous pouvez vérifier cet avis sur le site : impots.gouv.fr/verifavis.

▪ Votre déclaration 2016

Tous les services offerts sont disponibles sur le site : impots.gouv.fr. Vous pourrez y effectuer toutes les démarches en ligne y compris déclarer vos impôts. Si vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion internet, vous pouvez vous rendre (munis de leurs identifiants) dans les services des impôts des particuliers (ouverts les lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h, et les mardi et jeudi de 8h45 à 12h) qui ont été équipés de postes en libre-service.

Les dates limite de dépôt des déclarations sont :

- **Dépôt papier :** clôturé depuis le 18 mai 2016
- **Dépôt en ligne :** 7 juin 2016 (à minuit)



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS



**OBJECTIF : ÉTEINDRE LES POINTS LUMINEUX LES MOINS UTILES
POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Extinction des lampadaires

Avec le soutien du PNR

Les actions du PNR

Dans le cadre de sa Charte, le PNR s'est donné pour objectif d'inciter les communes à réduire les sources de pollution lumineuse notamment l'éclairage public. Il propose dans ce sens conseils et financements pour le remplacement des systèmes d'éclairage les plus énergivores et polluants (équipements vétustes, lampadaires « boules », etc.). Il incite également les communes à pratiquer l'extinction totale ou partielle de leur éclairage public.

Après 4 années d'actions dans ce sens (2012-2015), le bilan est déjà très positif :

Aides financières pour la rénovation des équipements :

- 206 points lumineux ont été rénovés avec l'appui du PNR, dont 135 lanternes « boule »

- 102 horloges astronomiques ont été installées

86 000 € de subventions accordées

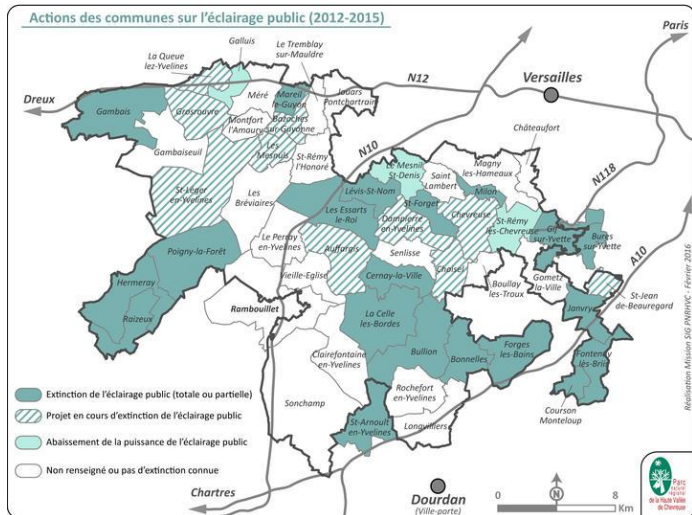
Incitation à la réduction du temps ou de la puissance d'éclairage :

- 18 communes du territoire et 2 villes-porte éteignent totalement ou partiellement leur éclairage public une partie de la nuit.

- 10 communes ont un projet d'extinction en cours.

- 3 communes pratiquent l'abaissement de puissance.

La plupart des communes concernées ont en plus été accompagnées et conseillées par la mission Énergie du PNR et dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé (CEP).



À Gometz la Ville

Depuis le 8 mars, à titre d'expérimentation, certains lampadaires du centre ville et des hameaux ont été éteints et le seront durant une période de 6 mois afin de pouvoir mesurer les économies engendrées et tirer les conclusions nécessaires.

Sur les 360 points lumineux de la commune, près d'un sur deux a été éteint.

La sécurité routière et piétonne ont été les moteurs de cette réflexion tout en s'assurant d'un flux lumineux minimum.

Dernièrement, des réajustements ont été effectués afin de répondre aux exigences que nous nous sommes fixées.

Aussi, le choix définitif des points lumineux pour cette expérimentation est finalisé et sera effectif début juin.



La bataille de Verdun

Exposition en mairie jusqu'au 4 juin



L'Association Philatélique de Gif et le Comité local du Souvenir Français vous proposent de revivre, par cette exposition, les événements majeurs qui se sont déroulés lors de cette bataille historique, qui eurent lieu du 21 février au 19 décembre 1916 dans la région de Verdun en Lorraine, durant la Première Guerre mondiale. Elle oppose les armées française et allemande.

▪ Quand ?

Du 18 mai au 4 juin
 durant les horaires d'ouverture de la mairie :
 lundi : 15h à 17h
 mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h - 15h à 17h
 jeudi : 15h à 19h
 samedi : 9h à 12h

▪ Où ?

Dans la salle du conseil de la mairie de Gometz la Ville.

▪ Plus d'informations

De toute la durée de la Grande Guerre, dans la partie Nord-Ouest du front en France, la bataille de Verdun reste dans toutes les mémoires.

La durée des combats, leur âpreté, les conditions climatiques qui rendaient invivables certaines tranchées, les accès difficiles pour amener aussi bien les hommes, le matériel, les munitions, les vivres car tout devait passer par la Voie Sacrée.

De cet enfer, nous verrons sortir deux militaires : le général Pétain et le capitaine de Gaulle. L'histoire du capitaine de Gaulle, ce patriote résistant qui fit 7 tentatives d'évasion, en réussit 3 mais fut toujours repris, ce qui lui valut de connaître plusieurs

forteresses et de parcourir l'Allemagne jusqu'aux confins de la Pologne, est l'objet d'un panneau.

Cette bataille mit aux prises l'aviation et ses as, dont Guynemer et Nungesser, et montra l'importance des femmes dont Marie Curie et sa fille pour les soins aux blessés.

Il fallait, après ces dix mois de combats et les centaines de milliers de combattants tués ou blessés à mort, ouvrir un chapitre sur le souvenir pour les générations suivantes et un chapitre pour le souvenir des disparus : évoquer les nécropoles, celle de Douaumont bien sûr, mais ce n'est pas la seule, les cimetières, les monuments, les stèles, autant de lieux de mémoire pour tous les visiteurs.

Nous espérons que les visiteurs seront nombreux à revivre cette bataille de Verdun et que cette exposition sera une nouvelle source d'intérêt et un complément d'information pour tous les jeunes qui ont à connaître un minimum de notre histoire et à conserver la mémoire de nos alliés et de nos aînés « morts pour la France ».

▪ Renseignements

Secrétariat Mairie
 tel. : 01 60 12 08 03
 mail : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

Edwige Huot-Marchand.



CONCERT OFFERT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ

Concert gometzien

Le samedi 4 juin à 20h30 à l'église

Votre municipalité vous propose le 9^{ème} concert gometzien à l'église Saint Germain de Paris à Gometz la Ville.

- En première partie :
- La Chorale ARABESQUE de Gif sur Yvette avec quelques choristes de l'Atelier Choral Gometzien sous la direction d'Edwige Huot-Marchand.

La Chorale, fondée en octobre 1966 par Alain Scordel, compte 50 choristes de Gif-sur-Yvette et des environs. Elle est affiliée au mouvement "A Cœur Joie" et à ses principes de rigueur dans la recherche de la qualité, et d'ouverture à tout participant et tout type de chant.

Au programme varié de cette année :

la Messe brève dite « aux Chapelles » de Gounod, ainsi que quelques chœurs d'opérettes célèbres.

La chorale ARABESQUE sera accompagnée par la pianiste Tania Pamard.

- En seconde partie, cette année encore, **nous avons l'honneur d'accueillir Isabelle PHILIPPE, soprano colorature**, qui nous interprétera quelques-uns des plus beaux airs du bel canto. Son époustouflante voix et son répertoire lyrique nous ont éblouis l'année dernière lors du concert gometzien.

Lauréate de plusieurs concours internationaux, Isabelle est une voix culte auprès des mélomanes qui ont eu la chance de l'entendre !

Elle sera accompagnée par le pianiste, **Olivier Dauriat**, responsable du département Ecriture-composition-direction au CNSMDP*.

- Pour le final, c'est sur des airs d'Opérettes pour Soliste et chœur, que Isabelle PHILIPPE et la Chorale ARABESQUE clôtureront ce concert d'exception. **Entrée libre.**

Les spectateurs franciliens ont pu l'applaudir à l'opéra de Massy, dans les rôles de Mimi (la Bohème), Olympia (Les contes d'Hoffmann), Fanny (la cambiale di matrimonio, Rossini) ou dans des oratorios avec l'orchestre de l'opéra de Massy.

Elle s'est produite au Covent Garden, Tonhalle de Zurich, New Theater de Tokyo, Théâtres des Champs Elysées et du Châtelet, Opéras de Paris... dans des rôles de premier plan) aux côtés d'artistes tels qu'Alain Fondary, Jean-Philippe Lafont ou de Roberto Servile, sous la direction de chefs tels Jacques Mercier, Manuel Rosenthal, William Christie, Arie Van Beek et mise en scène par Peter Mussbach, Pierre Barrat, Michel Fau...

On a pu la voir à la télévision (TF1 ou Cable) ou l'entendre sur France Musique. Cette saison 2015-2016, Isabelle interpréta Leila des Pêcheurs de perles (Bizet) et Lakmé (rôle titre), Olympia, Antonia, Giulietta des Contes d'Hoffmann (Offenbach), Micaëla dans une version piano de Carmen (Bizet) accompagnée par François René Duchable et Marie dans la Fille de Régiment (Donizetti) ainsi qu'une reprise du spectacle - conférence sur la Malibran raconté par Eve Ruggeri.



*Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)

Edwige Huot-Marchand.



SOIRÉE MUSICALE ET CONVIVIALE EN PERSPECTIVE !

Vendredi 17 juin

Apéritif, pique-nique et fête de la musique devant le foyer rural

- 19h30 : Apéritif offert par la municipalité



- 20h00 : Pique-nique gometzien pour tous



Chacun apporte son pique-nique pour passer un moment de partage ensemble.

Tables et chaises seront mises à disposition.

- de 20h00 à minuit : Fête de la musique



La scène musicale sera ouverte à tous les membres des associations musicales du village ainsi qu'aux gometziens amateurs ou professionnels qui le souhaitent.

Se produiront sur scène :

- les enfants du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin inscrits à la NAP musique 2015/2016,
- les musiciens et chanteurs d'Animusic
- les musiciens et chanteurs de Culture, Fêtes et Sports
- les chanteurs de l'Atelier Choral Gometzien



Scène musicale ouverte à tous : participez !

Si vous aussi, vous souhaitez vous produire sur scène et montrer vos talents de musicien ou de chanteur, en solo ou en groupe, inscrivez-vous sur : contact@mairie-gometzlaville.fr en précisant votre nom de scène, le style de musique que vous proposez, le nombre de personnes ainsi que le nombre de chansons que vous proposez ! Votre ordre de passage vous sera indiqué par retour de mail.



DÎNER SPECTACLE

Samedi 18 juin

Après-midi : rallye vélo pour tous – Soir : dîner-spectacle/dansant

▪ De 15h00 à 17h00 : Rallye vélo

La Caisse des Écoles vous propose un rallye à Vélo pour les grands mais surtout pour les enfants !

Seule condition : être prêt à pédaler et se creuser la tête pour trouver les solutions des énigmes proposées.



▪ de 18h00 à 20h00 : décoration d'éventails

Animusic organise un atelier de décoration d'éventails made in Gometzpaña.

Ils seront proposés à la vente pour rafraîchir votre soirée flamenco !



▪ 19h00 à 02h00 : Dîner-spectacle flamenco et soirée dansante

Culture, Fêtes et sports vous propose une soirée festive et gourmande dans le foyer rural.

19h00 : Apéritif

20h30 à 02h00 : Dîner-spectacle

Flamenco et soirée dansante avec DJ.

Dresscode : jaune, rouge et noir.



Dîner-spectacle : places limitées !

Inscrivez-vous vite pour participer au dîner-spectacle et soirée dansante organisée par Culture, Fêtes et Sports en complétant le bulletin d'inscription en page 33.



VENEZ PASSER LA JOURNÉE EN FAMILLE AU TERRAIN DE FOOT/TERRAIN D'ÉVOLUTION

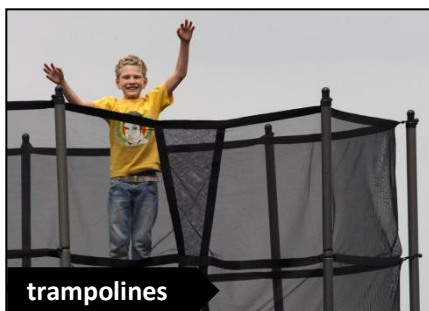
Dimanche 19 juin de 10h à 19h

Journée d'animations et jeux gratuits pour les enfants

- à partir de 3 ans :



château gonflable clown



trampolines



circuit de karting à pédale

- à partir de 6 ans :



maxi trampolines



parcours jungle one gonflable



course à sac



tir à la corde



balade à poney



démonstrations de judo



tapis fun

Dimanche 19 juin de 10h à 19h

Activités et challenges pour ados et adultes



jeu de simulation

Plus de 30 jeux différents :
F1, rallye, 4x4, avion, bateau....



Ball trap laser



Concours de pétanque



jeu de fléchettes géant



atelier décoration d'éventails



tir au but



circuit de karting à pédale



atelier confection de masques



tir à la corde



tournoi de foot



tombola
panier garni à gagner



punching ball



jeu de courroie

Buvette sur place !

sandwich, boissons froides et chaudes, frites, gâteaux, crêpes, churros et glaces.

Conseils municipaux

Séance du 05 avril 2016

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents :

B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD,
A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL,
R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON,
B. VIOLETTE, E. WERFELI.

Absent excusé :

P. BOULET.

La séance est ouverte à 20H50.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Adhésion de la CCPL au SYMGHAV
- Adhésion de la CCPL au SMO «Essonne Numérique»
- Logements sociaux 4 rue de Janvry - autorisation de signature accord préalable - bail à réhabilitation
- Conseil en Energie Partagé (CEP)

ADOPTÉ à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2015,
- ÉMET un avis favorable sur le compte de gestion du receveur de l'exercice 2015 et
- APPROUVE le compte de gestion et administratif 2015,
- DÉCIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement 2016,
- DÉCIDE de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2016,
- DÉCIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

- APPROUVE le Budget Primitif 2016 commune,
- DÉCIDE d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'entretien et les travaux de voirie,
- APPROUVE la modification des statuts du SIAHVY,
- SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2016 pour l'acquisition de mobilier scolaire,
- DÉCIDE la création d'un poste de conseiller délégué à compter du 1^{er} mai 2016,
- APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Limours au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV),
- APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Limours au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) «Essonne Numérique»,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 13 voix POUR, 1 voix CONTRE,

- ACCEPTE de céder le bâtiment dit «maison du 4 rue de Janvry» à bail à réhabilitation pour une durée de 32 ans à SNL-PROLOGUES,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention avec l'agence Locale de l'Energie et du Climat concernant le Conseil en Energie Partagé,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23H20.



LA FIBRE : POUR UN MEILLEUR DÉBIT INTERNET

La fibre : où en est-on ?

Le très haut débit sera déployé sur toute l'Essonne d'ici 2020

Dans le cadre de la réglementation définie par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), des opérateurs privés apportent déjà la fibre dans 65 communes à forte démographie du nord de l'Essonne. Cela représente 80% de la population (dont les communes voisines appartenant à la CAPS). Les opérateurs n'ont pas l'obligation réglementaire d'équiper les 131 autres communes constituant des zones non denses parmi lesquelles Gometz la Ville. Ces dernières ne représentent que 20% de la population mais 80% du territoire.

S'il souhaite pallier cette fracture numérique, c'est donc à la puissance publique, au département en l'occurrence, de prendre en charge le développement numérique du territoire.

**Pour l'Essonne,
le déploiement de la fibre
est un projet de plus de
100 millions d'euros !**

■ Le Syndicat est créé

Le projet de déploiement de la fibre sur les Communautés de Communes concernées passe par la création d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) où siègent les représentants des intercommunalités et du département.

■ Le rôle du SMO

Ce SMO sera en charge de :

- la réalisation,
 - l'exploitation
 - la commercialisation
- du Réseau d'Initiative Publique départemental.*

Il aura également une fonction d'observation des infrastructures, réseaux et services sur l'ensemble du territoire essonnien.

Le travail de préparation du calendrier de déploiement a été lancé, en cartographiant les sites prioritaires sur le territoire.

Un schéma de construction sera étalé entre 2017 et 2020.

**116.237 prises FTTH*
seront déployées
entre 2017 et 2020**

**Fiber To The Home
(Fibre jusqu'à la maison)*

■ Pour Gometz la Ville

Vos élus de Gometz la Ville ont soumis leur dossier et défendu les intérêts des gometziens en mettant notamment en avant 3 éléments essentiels :

- les faibles débits disponibles dans les hameaux qui touchent 15% de la population,
- le nombre important d'entreprises et de professionnels pour lesquels le très haut débit est essentiel,
- la présence de deux Zones d'Activités sur la commune et le risque d'une baisse de leur attractivité par rapport à des territoires très proches déjà équipés de la fibre

**Le calendrier du
déploiement de la fibre
devrait être connu
d'ici l'été !**

Espérons donc que le SMO rende un avis tel, que tous les habitants de notre commune puissent bénéficier d'un débit internet optimisé dans les meilleurs délais. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce dossier.

Jérôme Villalon.



LA RÉNOVATION DE PLACARDS

Travaux réalisés

Dans le groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin

L'école de Gometz la ville sortie de terre en 1973 avec la construction de la résidence La Vigne à Perron et l'apport de jeunes familles sur la commune allait accueillir les écoliers de la classe unique située dans la Mairie Ecole, notre actuelle mairie.

Depuis, l'école s'est agrandie au cours des années.

En dix ans, trois classes supplémentaires, l'école est passée de 3 modules à l'origine à 7 modules aujourd'hui avec des projets d'extension nécessaire dans un proche avenir. Chaque module a coûté environ 250.000€. Le restaurant scolaire plus de 800.000€.

Voici l'évolution des espaces :

- l'appartement de fonction réservé aux directrices successives transformé en classe,
- la couverture du sympathique patio intérieur (finis le gazon et les rhododendrons) a permis d'agrandir la cantine puis, avec l'espace libéré par le nouveau restaurant scolaire, la création de la salle de motricité
- et tant d'autres travaux de mise aux normes :
 - la salle des professeurs,
 - le doublement des sanitaires,
 - l'agrandissement de la cour,
 - la mise en place des bungalows

et autant de travaux d'entretien qui font que chaque année 1/3 du budget de la commune hors gros travaux est dévolu à l'école et aux activités scolaires et périscolaires.

■ Rénovation de placards

Dans cette école, une seule salle classe a été pourvue de placards dès sa construction et nous avons dû les rénover en urgence pendant les vacances de printemps (ils dataient de plus de 20 ans et ne coulissaient plus). Voir photos ci-dessous.

Ce n'est que le début du programme de relooking qui s'étalera sur plusieurs années suivant les enveloppes budgétaires votées chaque année par le Conseil municipal.

Edwige Huot Marchand.



AVANT



APRÈS



LA STATION D'ÉPURATION A ÉTÉ MISE EN FONCTIONNEMENT

Travaux en cours

La station d'épuration

Notre station d'épuration est partiellement opérationnelle depuis le 26 Avril 2016.

En effet le basculement de l'ancienne installation vers les nouveaux équipements a été réalisé par le SIAVHY en phase provisoire.

Les installations techniques sont toutes réalisées à l'exception de la zone ZRV (Zones de Rejet Végétalisées) non encore mise en œuvre.



Dans la continuité, la structure de l'ancienne installation sera détruite après curage pour laisser place à un nouvel aménagement de voirie et de surfaces enherbées.



Une fois l'ensemble de ces travaux achevés, une période de mise en régime sera suivie d'un délai d'observation avant réception des travaux (date non définie à ce jour).

Alain Pinchemaille.



AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS PÉDESTRES SÉCURISÉS ET LIAISON DOUCE

Travaux à venir

Aménagements de chemins pédestres

La création récente des nouvelles résidences en périphérie de la commune, notamment de l'allée du Verger et de l'allée des Blés, nous oblige à prévoir une amélioration notable de la sécurité des cheminements pédestres vers le centre bourg.

Les chemins empruntés actuellement par l'ensemble des habitants de ces résidences et surtout des enfants allant et revenant de l'école, ne présentent pas un caractère de sécurité suffisant.

Dans le cadre du plan de relance de l'investissement en faveur des collectivités territoriales Essonniennes 2015/2016, nous avons inscrit trois opérations pouvant correspondre aux critères exigés par le département, avec un cahier des charges spécifiques pour chacune.

- Une opération pouvant s'intégrer dans une démarche d'intercommunalité du fait d'un raccordement en liaison douce de la rue de Frileuse vers le centre Bourg et le parcours de la Véloscénie déjà existant :

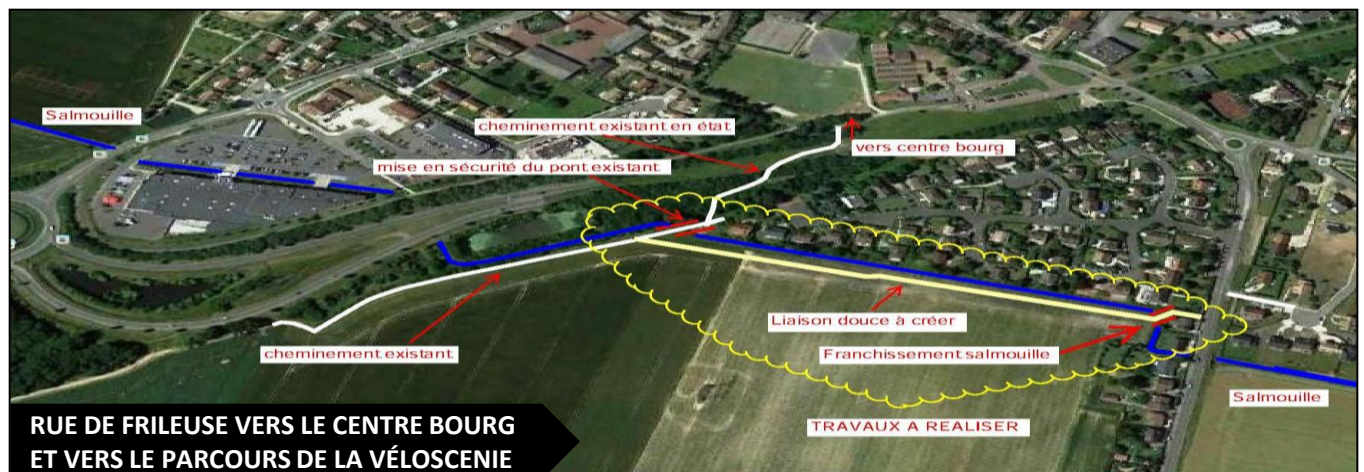
- Deux opérations de sécurisation de cheminement pour les secteurs suivants :



ROUTE DE BEAUDREVILLE



ROUTE DE JANVRY



RUE DE FRILEUSE VERS LE CENTRE BOURG ET VERS LE PARCOURS DE LA VÉLOSCÉNIE

TRAVAUX A REALISER

L'ensemble des projets proposés a obtenu l'accord favorable du département avec à la clef une enveloppe financière participative à répartir sur les différentes opérations.

Type d'opération	Lieu de l'opération	Coût du projet	Subvention du département	Reste à charge de la commune
chemin sécurisé	Route de Beaudreville	23.631,75€ HT	18.905,40€ HT	4.726,35€ HT
chemin sécurisé	Route de Janvry	14.433,80€ HT	11.547,04€ HT	2.886,76€ HT
liaison douce	Frileuse/centre bourg	22.621,50€ HT	16.354,56€ HT	6.266,94€ HT
TOTAL		60.687,05€ HT	46.807,00€ HT	13.880,05€ HT

Une consultation d'entreprises a été lancée afin de permettre un démarrage des travaux, au plus vite, des cheminements sécurisés (dans un premier temps) et ainsi d'assurer une rentrée scolaire 2016/2017 moins risquée pour nos jeunes.

En fonction de la trésorerie de la commune, la troisième opération sera très certainement programmée sur 2017.

Alain Pinchemaille.



MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !

Les résultats du concours

A vos marques ! Prêts ? Papiers !!!

▪ Gometz la Ville : 8^{ème} dans sa catégorie !

Le concours intercommunal de collecte de papier a pris fin le 31 mars dernier.

Notre village a concouru dans la catégorie 100 à 400 écoliers.

Nous arrivons en 8^{ème} position sur 19 communes avec 57,277 kg/écolier de papiers collectés.

Merci à tous les gometziens et gometziennes pour votre mobilisation !

Nous ferons mieux l'année prochaine ! ☺

▪ Moins de 100 écoliers

Moins de 100 écoliers	Place	Kg/écolier
ST JEAN DE BEAUREGARD	1	393,355
JANVRY	2	175,629
BOULLAY LES TROUX	3	119,294
PECQUEUSE	4	109,851
COURSON MONTELOUP	5	81,393
LA FORET / RICARVILLE	6	75,274
SOUZY / VILLECONIN	7	73,429
GUIBEVILLE	8	67,278
ST CYR SOUS DOURDAN	9	43,063

▪ Plus de 400 écoliers

Plus de 400 écoliers	Place	Kg/écolier
EGLY	1	62,886
MAROLLES EN HUREPOIX	2	46,775
FORGES LES BAINS	3	41,407
BREUILLET	4	41,292
LA NORVILLE	5	37,551
DOURDAN	6	35,768
LIMOURS	7	35,260
BOISSY SOUS ST YON	8	34,823
ST CHERON	9	30,602
ARPAJON	10	24,406
OLLAINVILLE	11	24,068

▪ De 100 à 400 écoliers

De 100 à 400 écoliers	Place	Kg/écolier
LES GRANGES LE ROI	1	168,785
ROINVILLE	2	122,514
CORBREUSE	3	106,395
AUTHON / CHATIG / MEROBERT / PLESSIS /ST ESCO	4	94,170
MAUCHAMPS / ST SULPICE / ST YON	5	70,911
ANGERVILLIERS	6	68,502
LES MOLIERES	7	61,095
GOMETZ LA VILLE	8	57,277
SERMAISE	9	51,770
FONTENAY LES BRIIS	10	47,418
VAUGRIGNEUSE	11	43,830
BREUX JOUY	12	42,888
BRIIS SOUS FORGES	13	41,104
LE VAL SAINT GERMAIN	14	40,040
CHEPTAINVILLE	15	35,851
LEUDEVILLE	16	35,414
ST MAURICE MONTCOURONNE	17	32,598
BRUYERES LE CHATEL	18	25,208
AVRAINVILLE	19	25,064

Estelle Guyot.



Bus scolaire pour le collège

Soyez informés des perturbations en temps réel !

Votre enfant utilise l'une des lignes de la SAVAC 3907C ou 3907D Gometz la Ville / Collège des Goussons ?

Soyez informés au plus vite des retards ou perturbations sur ces lignes de bus scolaires.

▪ Appli à télécharger sur mobile

Soucieux d'offrir une meilleure qualité de service et une meilleure information à ses clients lignes régulières et scolaires, SAVAC lance son application pour iPhone ou Android : Bus SAVAC.

Retrouvez les différentes informations vous garantissant un transport en toute sérénité :

- Trouvez l'arrêt de bus le plus proche de vous ou d'une adresse que vous désirez atteindre en bus.

- Soyez informés en temps réel de l'état du trafic sur les lignes ou des perturbations à venir : déviation, changement d'horaire, retard, bus décalé, etc...

- Recevez par SMS, sur votre smartphone, des alertes vous informant en temps réel des perturbations (sélectionnez bien via la cloche en haut à droite les lignes qui vous intéressent). - Prévoyez vos itinéraires bis, les travaux sur ligne et les modifications d'arrêts vous seront indiqués sur l'application.

- Trouvez votre ligne de bus et votre horaire où que vous soyez grâce au formulaire de recherche d'itinéraire.

- Un souci à bord du véhicule ? Une suggestion ? Ecrivez via le formulaire de contact, La Savac s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais.

Pour télécharger l'application gratuite SAVAC, flashez le code qui convient pour votre mobile :



Pour être informés au plus vite de toute perturbation,

1. Inscrivez-vous en ligne sur le site : <http://www.savac.fr/transports/restez-connectes> en indiquant votre adresse email ainsi qu'un mot de passe associé.
2. Choisissez vos abonnements :
exemple :
39-07 C Bures-sur-Yvette - Collège des Goussons
39-07 D Gometz-le-Châtel - Collège des Goussons
3. Vous bénéficierez d'un email vous informant en temps réel des perturbations.

▪ Facebook

<https://www.facebook.com/pages/SAVAC-Transports-Lignes-r%C3%A9guli%C3%A8res/541758509209964>

▪ Twitter

https://twitter.com/Trafic_Savac

▪ Permanence téléphonique 24h/24h

En cas d'urgence ou de retard supérieur à 10 minutes, une permanence à La Savac est à votre disposition 24h/24h et 7j/7j : 01.30.52.45.00.

Astuce !

Pensez à utiliser les outils mis à votre disposition mais surtout, passez ces informations à vos enfants qui sont les premiers concernés !

Estelle Guyot.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Nettoyage de printemps

La chasse aux dépôts sauvages

▪ Merci aux volontaires !

Le samedi 2 avril dernier, une quinzaine de gometziens volontaires sont venus prêter main forte pour ramasser les déchets qui polluent notre cadre de vie dans une ambiance sympathique et conviviale. Grâce à eux, de nombreux déchets (canettes, bouteilles en verre, mégots de cigarettes, chaussures, sacs plastiques,) ont été collectés et ne jonchent plus les allées et chemins de notre village. Chacun a participé suivant ses disponibilités (de 30 minutes à 2h30).

▪ Le matériel était à disposition

Le Conseil Départemental a mis à disposition :

- des sacs poubelle
- des gants pour enfants et adultes
- des gilets fluo pour enfants et adultes.

▪ L'année prochaine, soyons plus nombreux !

Par manque d'huile de coude, tous les chemins du centre ville et tous les hameaux n'ont pas pu être débarrassés des objets polluants.

Cette action permet de :

- sensibiliser nos enfants à cette pollution, que chacun peut éviter en ne jetant pas dans la nature, et aux actes d'éco-citoyenneté,
- passer un moment convivial au grand air sur les sentiers de notre commune.

Aussi, petits et grands, nous comptons sur vous pour que l'année prochaine nous soyons plus nombreux !



▪ Record battu cette année !

Cette année, lors de cette opération sur notre commune, nous avons collecté près d'une vingtaine de sacs poubelle de déchets divers et variés alors que nous n'étions qu'une vingtaine (l'année dernière, nous en avions rempli une quinzaine) !

150 tonnes

de déchets ont été collectés l'année dernière pendant les 3 mois d'Essonne Propre, soit l'équivalent de 150 voitures !

Estelle Guyot.



Appel à candidature Pour l'opération « Je teste 7 jours sans voiture »



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise pour la 2ème année l'opération « Je teste 7 jours sans voiture » du 17 au 25 septembre 2016 et lance un nouvel appel à candidature.

■ En 2015

32 volontaires ont tenté l'expérience et aujourd'hui encore, certains continuent de se déplacer en vélo, à pied ou en transport en commun pour aller travailler ou dans le cadre de leurs loisirs.

■ En 2016, seriez-vous partant ?

Vous vous déplacez tous les jours en voiture pour aller sur votre lieu de travail, emmener vos enfants à l'école ou aller faire vos courses...

La proposition est que vous laissiez votre voiture au garage pendant une semaine complète pour tester d'autres moyens de transport lors de déplacements : le covoiturage, le vélo à assistance électrique, le bus, le RER, le train ou encore la marche, vous avez le choix !

■ Quels seront les transports alternatifs ?

Le Parc naturel vous mettra à disposition :

- Des vélos à assistance électrique de nos partenaires Colibree et Néovelec (dans la limite des stocks disponibles).
- Des propositions d'itinéraires à vélo ou à pied selon vos trajets.
- Différentes options de covoiturage «spontané» comme : L'application d'auto-stop connecté «Oui Hop» (<http://ouihop.com/>) ou « Rézo Pouce », 1er réseau d'auto-stop organisé (<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/deplacement/auto-stop>)

- Un accompagnement personnalisé en mobilité de qualité assuré par l'association Wimoov.
- Des titres de transport en commun (selon les besoins) etc...

■ Les bénéfices que cela vous apporte ?

- Moins de dépendance vis-à-vis de l'automobile,
- Moins de bouchons sur les routes,
- Moins de pollution, donc un environnement plus sain,
- Des économies pour votre portefeuille,
- Un bien-être physique et mental retrouvé !
- Un partage de son expérience en tant que participant sur les points positifs et les points à améliorer pour favoriser l'écomobilité sur le territoire.

■ Les inscriptions sont ouvertes !

Depuis le 2 mai sur le site Internet : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/new-life-starts-here/deplacements/7-jours-sans-voiture>.

Afin d'accompagner au mieux chaque participant, l'opération est limitée à une trentaine de volontaires et les critères de sélection seront les suivants :

- Lieu de résidence situé sur le territoire du Parc naturel,
- Usage quotidien de la voiture dans la majorité des déplacements,
- Faisabilité du trajet en transport alternatif à la voiture,
- Motivation du participant.

Si vous êtes intéressé, ne traînez pas !

Estelle Guyot.



LE GROUPE SCOLAIRE INGÉNIEUR JEAN BERTIN VU DU CIEL



Nouvelle adjointe au maire en charge de l'école



Ma collègue Aurore Mariaud, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales depuis deux ans, a demandé à Monsieur le Maire d'être déchargée de ses fonctions.

Aurore a effectué un magnifique travail de mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des NAPs tout en prenant en compte les contraintes budgétaires.

Monsieur le Maire a donc proposé une nouvelle répartition des tâches pour certaines délégations et m'a demandé de prendre en charge les affaires scolaires en plus de ma fonction d'adjointe pour les relations avec les associations et les animations culturelles et sportives de la commune.

Je travaillerai en étroite collaboration avec les conseillères déléguées qui assumeront pleinement leur délégation.

Lors d'une réunion de présentation et d'échanges le mardi 3 mai, j'ai fait connaissance avec tous les acteurs de la vie scolaire gometzienne :

la directrice de l'école, Madame Gros-Quinchez, les professeurs des écoles, les ATSEM et le personnel de cantine, garderie et ménage, avec un clin d'œil personnel à Claudette Le Trépied, les intervenants des NAPs, les Membres élus de la Caisse des écoles et des parents d'élèves et mes collègues de la commission scolaire du Conseil municipal.

Les nombreux échanges m'ont permis de mieux cerner les tâches, tendances et desideratas de chacune et chacun.

Mon unique but est que nous avançons ensemble vers l'épanouissement de l'enfant dans un milieu éducatif rigoureux et diversifié.

*Edwige Huot-Marchand,
Adjointe éducation, relations avec les associations
et animations culturelles et sportives.*



CARNAVAL 2016

Caisse des écoles

Bilan de l'année scolaire 2015/2016

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire.

▪ Quel est son rôle ?

Elle intervient en faveur des enfants du groupe scolaire Ingénieur Jean-Bertin, dans tous les domaines de la vie scolaire (sociale, culturelle, éducative et sanitaire).

▪ Les sorties scolaires 2015/2016 financées par la Caisse des Ecoles

Grâce à vos dons, les enseignants ont pu proposer des sorties de qualité aux enfants.

Voici le programme 2015/2016 :

Sorties scolaires 2016	Dates
Visite du potager + atelier à St Jean de Beauregard classes concernées : PS/MS/GS/CP/CE1	10 mai 2016
Rallye nature proposé par le PNR classes concernées : CE2/CM1/CM2	20 mai 2016
Théâtre à Longjumeau (Fab'Opéra) classes concernées : CP/CE1	09 juin 2016
Ferme pédagogique Bel Air à Villiers le Bâcle classes concernées : PS/MS/GS	27 juin 2016

Sorties scolaires 2015	Dates
Caserne des pompiers à Gif sur Yvette classes concernées : PS/MS/GS/CP/CE1	Avril 2015
Château de Breteuil classes concernées : CP/CE1	Juin 2015
France Miniature classes concernées : CE2/CM1/CM2	25 juin 2015
Transport sorties USEP classes concernées : PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2	11 Mai, 22 mai, 30 mars, 9 Avril, 15 juin, 9 fév et 28 Mai

▪ Clôture du Budget 2015

total des recettes de fonctionnement = 12.156,11 euros.

total des dépenses de fonctionnement = 12.283,15 euros.

Résultat de l'exercice 2015 = -127,04 euros.

Budget de la Caisse des Ecoles engagé pour les sorties scolaires 2015 = 47€/ écolier, soit 8.795€.

L'équipe de la Caisse des Écoles.



LES AIDES POUR FAIRE PASSER DE BONNES VACANCES À VOS ENFANTS

Aides pour les vacances

Pour familles nombreuses ou avec un petit budget

Quand on a une famille nombreuse ou un petit budget, organiser des vacances d'été pour toute sa tribu relève parfois du casse-tête chinois. Mais rassurez-vous, il existe différentes aides pour venir à la rescousse de votre porte-monnaie. Voici 5 aides financières pour vos vacances.

■ Les aides de la Caisse des allocations familiales

Pour aider les familles modestes, la CAF propose deux aides différentes :

- L'aide aux Vacances enfants (AVE) est attribuée directement, sans demande préalable, aux familles concernées et permet de payer les centres aérés et colonies de vos loulous. Pour en bénéficier, il suffit d'être allocataire, percevoir au moins une prestation familiale et avoir un quotient familial inférieur à la limite en vigueur. Le montant de ces bons varie en fonction de la composition de votre famille.

- L'aide aux vacances familiales (AVF) vous permet de partir en vacances en France dans plus de 1000 structures agréées et labellisées Vacaf.

Pour toucher cette aide, il faut avoir au moins un enfant à charge de moins de 18 ans, être bénéficiaire des prestations familiales et ne pas excéder un certain montant de quotient familial. Le montant de cette aide dépend de plusieurs facteurs. Cependant, l'AVF ne peut pas subventionner un séjour en location chez un particulier.

■ La carte Enfant - Famille

Destinée aux familles avec un ou deux enfants à charge de moins de 18 ans, la carte Enfant-Famille permet d'obtenir des réductions tarifaires à la SNCF. Pour en bénéficier, vos ressources ne doivent pas dépasser un certain montant. Pour l'obtenir, deux solutions. Si vous êtes allocataire de la CAF, il vous suffit simplement de faire la demande sur le site www.voyages-sncf.com.

Si vous n'êtes pas allocataire, vous devez télécharger une déclaration de situation et de ressources sur le site de la CAF. L'organisme vous informera si vous pouvez ou non prétendre à cette carte.

■ La carte Familles nombreuses

C'est une carte de réduction SNCF

vous permettant d'obtenir des avantages tarifaires pouvant atteindre 75 % sur le prix des billets, mais elle permet également de bénéficier d'importantes remises chez certains partenaires privés affichant le logo «Familles nombreuses». Consultez la liste sur www.famille.gouv.fr.

Pour y prétendre, vous devez avoir au moins 3 enfants de moins de 18 ans et faire une demande de carte famille nombreuse sur le site de la SNCF pour vous, votre conjoint et chacun de vos enfants mineurs. A noter : la carte famille nombreuse est valable 3 ans et coûte 19 € pour les frais de dossiers.

■ Les comités d'entreprise

Si vous ou votre conjoint disposez d'un comité d'entreprise dans votre société (il faut être plus de 50 salariés), n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de cet organisme. Les C.E proposent généralement des séjours en famille ou en colonie pour vos enfants à des prix très attractifs. Ils peuvent aussi vous faire bénéficier de chèques-vacances.

Estelle Guyot.



SI VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER CET ÉTÉ DANS L'ANIMATION, PASSEZ LE BAFA !

Aides pour passer le BAFA

Pour les plus de 17 ans

■ Qu'est-ce que le BAFA ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Le BAFA en accueil collectif de mineurs est décerné par des organismes habilités par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

La formation préparant à l'obtention de ce brevet comporte 3 étapes qui doivent se dérouler dans un ordre défini et selon un calendrier précis. L'ensemble ne doit pas s'étaler sur plus de 30 mois et il faut être âgé de 17 ans au 1er jour de son stage théorique.

■ 1ère étape : le stage théorique

D'une durée d'au moins 8 jours, il est assuré par un organisme accrédité et permet de donner les bases de l'animation sans être confronté immédiatement aux enfants.

■ 2ème étape : le stage pratique

Intégré à une équipe d'animation d'une durée 14 jours, l'apprenti est

mis en situation de responsabilité.

■ 3ème étape : l'approfondissement ou la qualification

Comme son nom l'indique, cette étape laisse à l'aspirant animateur 2 possibilités. Il peut effectuer soit un stage d'approfondissement de 6 jours dans l'organisme de son choix soit un stage de qualification de 8 jours.

■ Quelles sont les aides financières possibles ?

Tout cumulé, une formation BAFA coûte entre 800€ et 1.000€.

Ce prix peut être un frein pour certaines familles mais de nombreuses structures proposent des aides pour passer le BAFA sous réserve de remplir certains critères.

- la Caisse d'allocations familiales,
- les comités d'entreprises (CE),
- le Pôle emploi, la mission locale,
- Certaines banques, celles qui se disent « proches des jeunes ».

Les aides sont versées par certains organismes après le stage théorique ou encore à la fin de la formation. La plupart des aides sont cumulables mais ne couvrent pas la

totalité du coût de la formation.

■ Comment s'inscrire ?

Vous pouvez le faire directement via le site internet et suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA sur :

<http://www.bafabafd.jeunes.gouv.fr>

■ Plus d'info

Vous pouvez contacter le PIJ (Point Information Jeunesse) de votre choix.

Les PIJ les plus proches :

- Point Information Jeunesse
Rue du Morvan
91940 - Les Ulis
Tél : 01 69 29 34 63
- Point Information Jeunesse
1 ter rue André Maginot
91400 - Orsay
Tél : 01 60 92 58 85

Emma Werfeli.



CET ÉTÉ, LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA CCPL POUR LES ENFANTS

Stages et séjours d'été 2016

Pour les enfants de la CCPL de 5 à 17 ans

La CCPL organise 6 stages et 5 séjours en juillet et en août pour les enfants âgés de 5 à 17 ans.

Stages du 6 au 8 juillet : 3 jours

Tarif selon le QF, entre 28€ et 78€.

- **Stage de poney** pour 18 enfants de 6 à 10 ans
lieu : Centre équestre des Molières
- **Stage de hip-hop** pour 18 enfants de 8 à 10 ans
lieu : Dojo de Fontenay les Briis
- **Stage de VTT** pour 16 enfants de 8 à 10 ans
lieu : Terrain de VTT à Soucy

Stages du 22 au 26 août : 5 jours

Tarif selon le QF, entre 58€ et 120,50€.

- **Stage de zumba** pour 18 enfants de 6 à 10 ans
lieu : Salle polyvalente Angervilliers
- **Stage d'escrime** pour 18 enfants de 6 à 10 ans
lieu : Chapelle au Domaine de Soucy
- **Stage de taekwondo** pour 18 enfants de 8 à 10 ans
lieu : Dojo de Fontenay les Briis

Séjours 2016

Séjour de poney du 18 au 20/07

pour 16 enfants de 5 ans

lieu : Base de loisirs à Jablines-Aunet

Tarif selon le QF, entre 99€ et 163€.

Séjour médiéval du 18 au 22/07

pour 20 enfants de 6 à 10 ans

lieu : Provins

Tarif selon le QF, entre 203€ et 334€.

Séjour cirque du 18 au 22/07

pour 20 enfants de 6 à 10 ans

lieu : Base de loisirs de Cergy

Tarif selon le QF, entre 172€ et 282€.

Séjour ado du 18 au 22/07

pour 15 enfants de 12 à 17 ans

lieu : Base de loisirs de Cergy

Tarif selon le QF, entre 281€ et 333€.

Séjour Top Chef du 22 au 26/08

pour 20 enfants de 6 à 10 ans

lieu : Centre Morogues-Saulty à St Chéron

Tarif selon le QF, entre 137€ et 225€.

Comment inscrire votre enfant ?

Remplir le dossier d'inscription que vous trouverez sur le site Internet : www.cc-paysdelimours.fr

> accueil de loisirs ou ACM > modalités d'inscription

> inscriptions stages et séjours 2016

Le dossier COMPLET est à envoyer uniquement par voie postale à l'adresse suivante :

Accueil de loisirs Service-Jeunesse

2-4 rue du Mont Louvet

91640 FONTENAY-LES-BRIIS

Plus d'infos au : 01.64.90.73.82

Annette Mazingue-Desailly.



POUR UNE MONNAIE DIFFÉRENTE

Monnaie locale

Par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

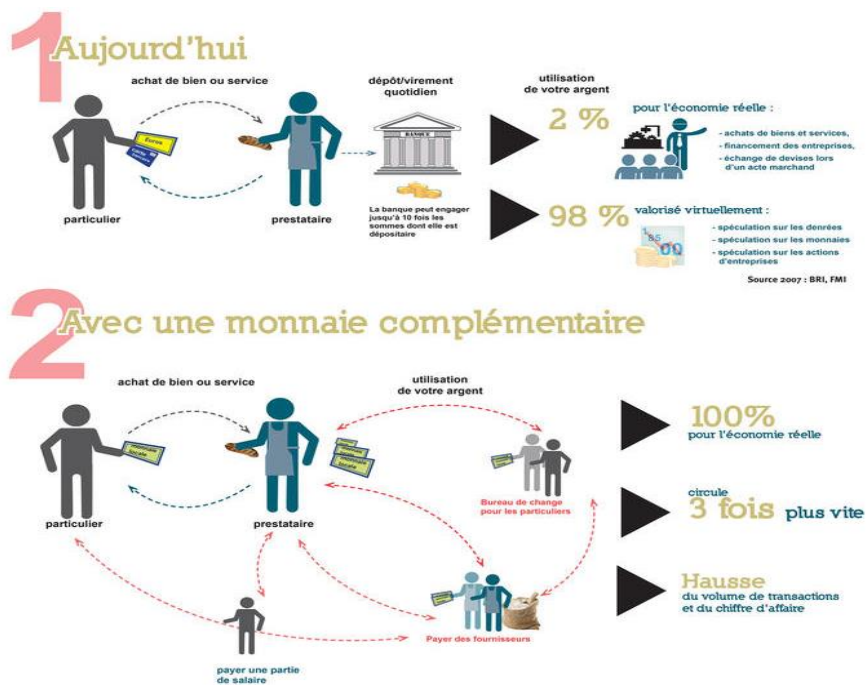
Qu'est-ce qu'une monnaie locale ?

Une monnaie locale (ou complémentaire) est une monnaie émise sur un territoire donné exclusivement destinée aux échanges de produits ou de services locaux, entre des particuliers, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des prestataires de services de proximité, des services publics, des associations, etc...

Autrement dit, une monnaie locale ne se thésaurise pas, elle ne fait pas l'objet de spéculation. Sa vocation est de circuler à l'intérieur du territoire sur lequel elle a cours, de porte-monnaie, en caisse de commerçant, en porte-monnaie etc... et par-là même d'augmenter les transactions locales, donc la production et les revenus locaux.

Enfin, une monnaie locale réduit les déplacements, structurant un réseau d'utilisateurs à son échelle géographique : vous participez au développement du territoire, à la création d'emplois sans plus de risque que lorsque vous utilisez un ticket restaurant ou un chèque vacances !

Estelle Guyot.



Le PNR travaille sur une monnaie locale !

Un comité d'animation s'est formé le 18 février 2016 constitué de 20 personnes (citoyens, associations et représentants du Parc). Il se réunit tous les 15 jours pour déterminer les modalités d'organisation et préparer le travail des ateliers thématiques.

Ce dernier mène une enquête auprès des habitants du PNR

Sur 935 réponses, 252 sont complètement emballés, 472 prêts à suivre, 164 défavorables ou hostiles et 39 ne se prononcent pas.

Si vous souhaitez suivre le projet, inscrivez-vous sur : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/monnaie-locale>



Emmaüs

Responsable depuis 1949 et éco-responsable depuis toujours

Donner et acheter chez Emmaüs, c'est donner une seconde chance aux hommes, une deuxième vie aux objets et un bel avenir à la planète.

▪ Où donner ?

Les bénévoles et les salariés d'Emmaüs seront heureux de vous recevoir pour vos dons :

▪ Au Centre commercial « les boutiques »

Avenue d'Alsace, 91940, Les Ulis

pour vos dons de :

- vêtements,
- linges de maison,
- vaisselle,
- jouets,
- jeux,
- sacs,
- valises,
- bijoux fantaisies, etc..

du Lundi au vendredi de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 10h00 à 12h00.

▪ Et à l'entrepôt Emma'House,

5 Grande rue, 91940, Saint-Jean-de-Beauregard

pour vos dons de :

- meubles,
- gros électroménager,
- télévision,
- ordinateurs,
- literie, etc...

les lundi, mercredi, samedi de 10h00 à 12h00.

NB : Enlèvement gratuit à domicile pour tout objet encombrant pouvant encore servir.

Merci de prendre contact au numéro suivant :

01 69 07 95 45

La boutique sera fermée au mois d'août.



Expositions et animations

Pour une belle journée en famille

▪ Quand ?

Le Samedi 21 mai de 10h00 à 17h00.

▪ Où ?

Au domaine de Soucy
au 2/4 Rue du Mont Louvet
91640 Fontenay-Les-Briis

▪ Quel est le programme ?

▪ de 10h 00 à 17h00 :

- Exposition «Les pigeons voyageurs» par Les Ailes de Limours,
- Exposition «Biodiversité, nos vies sont liées» par le Conseil Départemental de l'Essonne,
- Initiation à la pêche par l'Épinoche du Val d'Orge
- Exposition «Les poissons» par l'Épinoche du Val d'Orge,
- Animation «Animaux de la ferme» par M.DIVO d'ÉcoTerra,
- Animation «Le monde des abeilles» par L'Abeille Hurepoise,
- Parcours Smart'Flore par la Communauté de Communes du Pays de Limours,
- Jeux sur la Nature par la Communauté de Communes du Pays de Limours.

▪ de 14h00 à 17h00

- Exposition «Consommons local» par le CIVAM de l'Hurepoix,
- Jeux sensoriels par le CIVAM de l'Hurepoix
- Balades contées par Mme. Mathilde VAN DEN BOOM,
- Jeu «Taup'chrono» par Émilie Thomas des éditions

Flower Bloom,

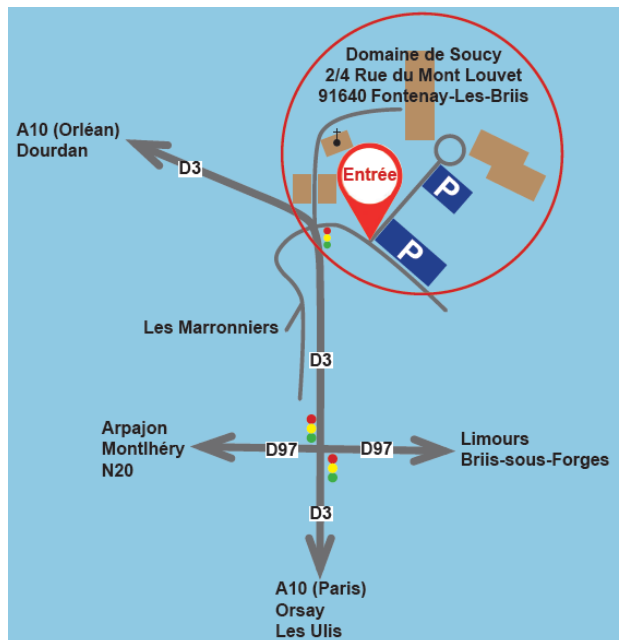
- Animation «À la Découverte du Milieu Aquatique» par M. BLANCHIER d'Athéna Junior.

▪ de 16h00 à 17h00 :

Goûter offert

Et bien d'autres surprises !

▪ Comment s'y rendre ?



▪ Renseignements

Plus d'info sur :

environnement@cc-paysdelimours.fr

Tél. : 01.64.90.78.28

La Reine des Neiges



VENEZ DÉCOUVRIR LA REINE DES NEIGES COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE

Comédie musicale

Animusic

Le Samedi 28 mai à 17h00 au foyer rural avec Les farfadets

▪ L'histoire

D'après « La reine des neiges : un conte en sept histoires » d'Andersen.
Adaptée et réécrite par Philippe Dumont pour une comédie musicale avec des chansons « parodiées » et des personnages tirés de Disney et d'autres films (qu'il faudra deviner ...).

▪ L'aventure

Les paroles des chansons et des poèmes ont été écrits par les enfants.
Tous les costumes ont été réalisés par les costumières d'Animusic.
Les décors, traîneau, effets spéciaux, etc... ont été créés et fabriqués par les enfants et leurs parents (en atelier le week-end).



▪ Tarif

Entrée libre.

Animusic



Olaf, Sven
et d'autres personnages
sympathiques, tirés du
dessin animé de Disney,
feront leur apparition dans
cette comédie musicale
originale !

Samedi 18 juin 2016



Dîner - Spectacle Espagnol



Et Soirée DJ

Dîner spectacle

Organisé par Culture, Fêtes et Sports



▪ Quand ?

Le Samedi 18 juin
à partir de 20h30.

▪ Où ?

Au foyer rural.

▪ Quel est le programme ?

Dans le cadre de la fête du village,
dès 19h00, venez partager l'apéritif
en famille,
entre voisins
ou entre amis.



A 20h30, prenez ensuite place au
banquet et profitez d'un repas festif
où l'Espagne sera à l'honneur.



Après chaque plat,
des danseuses de
flamenco viendront
endiabler la scène
et la salle.

Enfin, vers 22h, une soirée DJ vous
sera proposée et la piste de danse
sera à votre disposition jusqu'au
bout de la nuit !



▪ Comment s'habiller ?

Une tenue aux couleurs espagnoles
sera de mise (rouge, jaune et noir).

▪ Combien ça coûte ?

22€ par adulte
11€ par enfant

▪ Comment s'inscrire ?

Vous avez reçu dans votre boîte aux
lettres un formulaire d'inscription à
compléter. Si ce n'est pas encore
fait, utilisez le coupon ci-dessous.

▪ Plus d'infos ?

Contactez Pierre Boulet
au 01.60.12.91.77
ou pboulet2@wanadoo.fr

Didier Veronneau,
Président
de Culture, Fêtes et Sports.

COUPON D'INSCRIPTION POUR LE DÎNER-SPECTACLE FLAMENCO + SOIRÉE DJ DU SAMEDI 18 JUIN 2016 À 20H00

Nom, Prénom : _____

Tél : _____ Adresse mail : _____

Nb d'adultes : _____ à 22€ = _____ € Nb d'enfants (-12 ans) : _____ à 11€ = _____ €

Total : _____ €

Possibilité de réserver vos tables : Précisez le nom de la table : _____

Adresse d'inscription : Pierre Boulet – 9 rue de Janvry – 91400 Gometz la Ville
Règlement à faire par chèque à l'ordre de CFS / Renseignements : 01.60.12.91.77 / pboulet2wanadoo.fr



L'ÉCOLE DE GOMETZ LA VILLE EN 1951

Journées du patrimoine

Un challenge pour Gometz-la-Ville

Les journées du patrimoine, qui ont pour thème national « Patrimoine et citoyenneté », se dérouleront cette année les 17 et 18 septembre 2016.

C'est une très belle occasion pour lancer un projet ambitieux et mettre en avant notre patrimoine gometzien !

▪ Nous relevons le défi !

Ce sera donc la première fois qu'une manifestation aura lieu chez nous pour les journées du Patrimoine !

▪ Le PNR nous soutient

Le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse participe à cette idée et nous intègre au circuit des manifestations locales, donc une visibilité intéressante pour notre commune !

▪ L'idée

Vous le savez peut-être déjà, la Mairie de Gometz la Ville fait partie des dernières mairies qui ont gardé la même architecture qu'à l'époque où elle abritait l'école.

Nous allons donc redonner vie à une classe d'antan le temps d'un week-end dans son écrin d'origine !

▪ Venez participer à ce beau projet !

Nous avons besoin de vous pour réaliser ce pari fou et les besoins sont nombreux :

- reconstituer une salle de classe dans la Mairie (meubles, matériel, trousse, encriers, etc.),
- rassembler d'anciennes photos de classe,
- recueillir des témoignages et anecdotes (vidéos ou écrits) d'anciens élèves
- animer la classe (tous les talents sont bienvenus !)

▪ Comment participer ?

Nous mettons à votre disposition :

- une boîte aux lettres (à la Mairie)
- une adresse mail : contact@amigoville.org
- un numéro de téléphone : 09 72 54 83 61 (répondeur)

**Faites-nous connaître avant le 30 juin
votre contribution à ce défi !**

L'équipe d'AmiGoVille.



DANSER AU RYTHME DE LA MUSIQUE FOLK

Bal Folk

Animusic

Danses traditionnelles = danses conviviales...

Ces associations qui assurent la survie des musiques et danses traditionnelles !

Nous avons assisté au traditionnel "bal folk" de Gometz-la-ville le 16 avril dernier. 3 associations qui assurent la sauvegarde de ce patrimoine particulièrement convivial l'animaient.

■ Musique ...

"Cela fait bien sept ans qu'Animusic organise ses bals folks, parfois deux par an" indique Philippe Dumont, le Monsieur Musique de l'association, celui grâce à qui, ce samedi 16 avril 2016, cette nouvelle soirée existe.

À 20 heures, elle a commencé par un repas partagé : chacun apporte des plats, et on met tout en commun.

Mais les musiciens n'ont pas tardé à monter sur la scène : ils sont rien moins que 14 !

Aujourd'hui en effet, au groupe invitant, les Diatophiles, dont le noyau est formé d'anciens élèves d'accordéon diatonique de la classe de Philippe Dumont, se sont jointes deux autres formations amies composées de passionnés de musique et de danses traditionnelles.

■ Et danses ...

Les associations « Danse qui vive », de Vitry sur Seine, et « Grain de phonie », venue de Leuville, se vouent parmi d'autres à la promotion et à l'enseignement de ces danses d'autrefois dont la pratique ainsi ne s'éteint

pas.

"Ces danses sont intergénérationnelles" souligne Shéhérazade de Danse qui vive "et elles sont fondées sur deux ou trois mouvements, elles font donc danser un public très vite".

Et en effet l'ambiance, une fois de plus, a été vite créée. Les participants ont alors enchaîné avec entrain polkas, mazurkas, valse, scottish, bourrées et bien d'autres danses anciennes. Parfois on danse à deux, d'autres fois à quatre, puis on forme un cercle, les figures sont variées... Il arrive même que les musiciens entrent dans le cercle pour venir y danser eux aussi avec leurs instruments. Des enfants et des jeunes sont de la partie...

Cela donne une soirée agréable, amusante, rythmée, où flotte un petit parfum de nostalgie, celle d'un monde disparu qu'on fait un peu revivre.

« Grain de phonie » y met aussi son grain de sel.

Reportage réalisé pour la Blogazette :

<http://jmsattoblogazettedesulis.blogspot.fr/>

■ Les associations participantes

- ANIMUSIC : animusic.farfadets@gmail.com
- DANSE QUI VIVE: <http://dansequivive.fr>
- GRAIN DE PHONIE: <http://graindephonie.free.fr/>

écrit par J.M. Sattonnay.



Club des Seniors

Passé

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent bulletin, nous avons assisté le 5 avril à la magnifique représentation de danses intitulée « Atmosphère » sur des airs de films des années 60 à l'Opéra de Massy, spectacle qui a été présenté dans toutes les grandes villes de France ces derniers mois.

Pour clôturer ce premier trimestre 2016, nous avons découvert avec grande satisfaction le restaurant « le Chat botté » aux Molières où beaucoup d'entre nous n'étaient pas encore allés.

Puis les mardis après-midi sans club, c'est-à-dire tous les 15 jours, nous faisons notre balade de « santé » en nous aventurant sur les chemins des environs, loin des sentiers battus.

Avis aux amateurs de marche !

Si vous voulez vous joindre à nous pour notre balade de « santé » les mardis sans club, nous partons du foyer à 14h pour 2h de marche environ.

À venir

Pique-nique au foyer : mardi 14 juin à 12h00

Croisière-déjeuner sur la Seine
avec les Bateaux parisiens

Jeudi 15 septembre

Ouverte à tous les Gometziens, adhérents ou non.

Le transport se fera en car depuis le parking du groupe scolaire Jean Bertin, jusqu'au quai des bateaux parisiens.

Tout compris, le tarif sera :

- 50€ pour les adhérents,
- 63€ pour les non-adhérents.

Inscriptions dès maintenant, auprès de :

- Alain PARIS : 01 60 12 57 16 ou 06 81 69 35 68
- Patricia ROUSSET : 06 80 05 11 97
- Annette MAZINGUE : 06 70 55 74 60

Nous vous y attendons nombreux !

Thé dansant : dimanche 2 octobre de 15h00 à 19h00 au foyer rural

Spectacle à ne pas manquer :

Les STENTORS, le dimanche 27 novembre à 15h00 au théâtre de Longjumeau.

Prix des places : 33€ en groupe (plus de 10 personnes)
47€ plein tarif (prix moyen)

Annette Mazingue-Desailly

Demandez le programme de notre région



Office de Tourisme
de la Vallée de Chevreuse
17, rue de l'Yvette
91400 ORSAY
01 69 28 59 72
contact@tourisme-
valleedechevreuse91.com
www.tourisme-
valleedechevreuse91.com

▪ Samedi 21 mai à 21h00

Spectacle « Tom Novembre » Le récital

Venez partager l'intimité d'un chanteur perplexe, d'un artiste décalé, lors d'un récital mi-concert, mi-one man show où se télescopent des séquences burlesques et de la poésie entre Buster Keaton et Johnny Cash.

Salle de La Terrasse à Gif sur Yvette.

Tarif 27€ / Tarif réduit 23€

Groupes 17,50€ (à partir de 7 pers.)

▪ Mercredi 25 Mai à 9h45

Journée à Vauhallan (Le village et l'abbaye)

Une visite à pied du village avec l'église St Rigomer et Ste Ténétine, sa crypte mérovingienne, la croix de l'ancien cimetière, les petits édifices ruraux, les maisons typiques du Hurepoix.

Après le déjeuner pris à l'abbaye Saint-Louis du Temple, visite de cet édifice consacré à la famille royale (Louis XVI et Marie-Antoinette), le musée de l'artiste peintre Mère Geneviève Gallois et l'église abbatiale avec ses vitraux.

RDV : Sur place. Covoiturage possible à partir de l'Office de tourisme.

Tarif : 25€.

▪ Jeudi 02 Juin à 13h30

Promenade découverte

Avec Maguy, passionnée de botanique, redécouvrez Saulx-les-Charteux, les étangs et la ville.

RDV 13h30 à l'office de tourisme.

▪ Lundi 6 Juin à 14h30

Visite de la Fondation Coubertin

Cette visite promenade de la Fondation Coubertin permet de découvrir des œuvres de la donation Joseph Bernard, ensemble de sculptures du 20ème siècle, et d'admirer des sculptures en dépôt de différents musées, telles celles du musée Bourdelle ainsi que des pièces d'Alexandre Calder, Marta Pan, Ousmane Sow, Karel... et de connaître le fonctionnement de cette Fondation, le tout dans un immense parc.

RDV : sur place.

Covoiturage possible depuis l'Office de tourisme avec petite participation financière.

Tarif : 12€

▪ Mercredi 8 et Jeudi 9 Juin

Randonnée sur les bords de Loire

Cette randonnée commencera le premier jour par la visite du château de Meung-sur-Loire et une randonnée le long des « Mauves » Hôtel à Saint-Père-sur-Loire, et le deuxième jour randonnée au départ de Mante-lot sur les deux rives de la Loire.

Randonnées de 18 km et 23 km. (Demander les détails à l'Office)

Prévoir son pique-nique.

▪ Lundi 13 Juin à 11h45

Exposition « Paul Klee » au Centre Pompidou

Paul Klee (1879-1940), peintre allemand, est un des artistes majeurs de la première moitié du 20ème siècle. Le Centre Pompidou présente quelque 250 œuvres venant des plus grandes collections internationales, du Zentrum de Berne, et de collections privées. Cette exposition thématique pose un regard inédit sur cette figure singulière de la modernité et de l'art du 20ème siècle.

Avec Nadège Monnéger.

RDV sur place.

Heure et lieu confirmés lors de l'inscription.

Tarif : 29.50€.

▪ Mercredi 15 Juin à 10h00

Visite de l'église à Montfort l'Amaury

Nous découvrirons l'église Saint-Pierre des XI, XV et XIXème siècle édifice certainement dû à Anne de Bretagne, et ses 37 célèbres vitraux Renaissance. Après le cimetière entouré de galeries à arcades, nous terminerons notre visite de la ville par la Tour Anne de Bretagne, vestige du château de Montfort du XIème siècle. L'après-midi le château de Groussay du XIXème nous ouvrira son parc qui abrite de nombreuses fabriques. Déjeuner dans un restaurant de la ville.

RDV : sur place.

Heure et lieu confirmés lors de l'inscription.

Covoiturage possible depuis l'office de tourisme.

Tarif : à définir (entre 50 et 60 €).

Demandez le programme de notre région (suite)



Maison du Parc
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tel : 01 30 52 09 09
Fax : 01 30 52 12 43

■ Jusqu'au 22 mai

Fête de la nature

Le thème 2016 : «Passionnés par nature»

Pour son 10ème anniversaire, la Fête de la Nature met à l'honneur les hommes et les femmes qui œuvrent pour la nature au quotidien. L'occasion pour le public de découvrir des métiers et vocations à travers des rencontres, des témoignages d'acteurs et de portraits illustrant les implications de ces «passionnés».



■ Dimanche 22 mai, de 14h00 à 17h00

Balade

Une réserve naturelle régionale, c'est quoi ?

Au cours d'une balade dans des paysages préservés, Mr Jean-Jacques Ménieux, véritable mémoire de la réserve naturelle Val et coteau de St Rémy, vous contera avec toute la passion qui l'anime, l'histoire de cette réserve. En compagnie de Carole Perez, garde animatrice de la réserve naturelle, vous découvrirez cet

outil de protection de la biodiversité, ses missions et la façon dont sont gérés les milieux riches et fragiles qu'elle abrite.

- Inscription obligatoire : c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr ou tél 01 30 52 09 09 (15 personnes maxi)
- Lieu de RDV communiqué à l'inscription
- Prévoir des chaussures de marche et des vêtements adaptés à la météo.

Public concerné : tout public

■ Dimanche 22 mai, à 14h30

« La mare, un milieu fragile »
Les mares agricoles, autrefois utilisées comme abreuvoir pour les animaux de trait ont aujourd'hui largement disparu de nos campagnes. Elles jouent cependant un rôle primordial pour une multitude d'espèces fascinantes. Christophe Vallon, agriculteur depuis 25 ans sur le plateau de Cernay et converti à l'agriculture biologique en 2.000, participe activement à leur maintien en partenariat avec le Parc naturel régional. Venez les découvrir et observer les petits animaux qui l'habite en sa compagnie et avec l'aide d'un naturaliste du Parc.

Sortie gratuite, accessible aux personnes sourdes et malentendantes

Rendez-vous à la ferme du Champart sur la commune de Cernay-la-Ville

- Durée de la sortie : 2h
- Merci de vous inscrire par mail à f.pouzergues@parc-naturel-chevreuse.fr (en précisant le nombre de

personnes). Date limite pour les inscriptions : vendredi 20 mai à midi.

La confirmation de votre inscription sera envoyée par mail avec le plan d'accès.

■ Dimanche 22 mai, de 10h00 et à 14h30

Les métiers de la nature

Découvrez les secrets de l'Espace Rambouillet et ses coulisses à travers les métiers de forestier, fauconnier, guide nature... Une animation entièrement gratuite !

- Rendez-vous à l'accueil de l'Espace Rambouillet, route du coin du bois, 78120 Sonchamps
- Sur réservation : Espace Rambouillet 01 34 83 05 00
Information : www.onf.fr

■ Samedi 21 mai à 14h30

Visite du sentier de découverte de Maincourt

Foisonnement de vie végétale et animale au cœur du marais, imposants bancs de grès façonnés il y a plusieurs millions d'années... Du fond de vallée au coteau boisé, venez découvrir ce lieu de nature modelé par l'homme depuis le Moyen Age.

Avec Sylvaine Bataille, Guide de Parc

- Durée : 1h30 à 2h
- Tout public
- Réservation : sylvaine.bataille@laposte.net

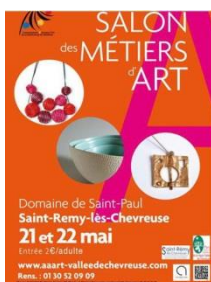
■ Samedi 21 mai
Différentes animations, expositions tout au long de la journée au Domaine de Soucy à Fontenay-Les-Briis.
voir page 31.

Demandez le programme de notre région (suite)



Maison du Parc
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tel : 01 30 52 09 09
Fax : 01 30 52 12 43

■ Samedi 21 et dimanche 22 mai Salon des métiers d'art



Les Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse (l'AAART) s'emparent du Domaine de Saint-Paul pour la 15^e édition de printemps, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Inspiration, enthousiasme et raffinement, sont les maîtres-mots de la manifestation : 35 créateurs de la vallée de Chevreuse et d'autres régions présentent des pièces uniques et petites séries, faits-main. Céramique, Textile, Maroquinerie, Bijoux, Menuiserie, Verrerie, ... ce salon, toujours plus magnétique, séduira ceux et celles, qui sortent des sentiers battus et aiment décorer la maison, le jardin ou changer leur garde-robe avec du 100 % « made in France ». Un événement de printemps idéal pour s'évader et laisser la création s'emparer de ses sens, pour un parcours entre amis en famille ou seul, au cœur de la Vallée de Chevreuse.

- Parking gratuit
- Restauration : Crêpes salées et sucrées, dégustation de thés, bières bio Volcelest.
- Entrée 2€ par adulte

- Domaine de Saint-Paul
102 Route de Limours
Saint Rémy-lès-Chevreuse (78)
ou RER B : station «Saint Rémy les Chevreuse»
- Informations : 01 30 52 09 09
www.aaart-valleedechevreuse.com
avec le soutien du Parc naturel Régional de la Vallée de Chevreuse et des Ateliers d'Art de France.

■ Dimanche 5 juin Fête des fermes



Découvrez les agriculteurs du territoire qui pour cette occasion vous ouvrent leurs portes, ils vous ont concocté un programme d'animation unique, pour petits et grands !

Vous pouvez également déjeuner sur place, déguster les produits locaux au grand air ou bien participer à une balade vélo, une randonnée ... ou tout simplement visiter les différentes fermes ouvertes pour l'occasion en toute liberté !

À vélo, d'une ferme à l'autre

À parcourir en famille et entre amis, cette grande boucle empruntera les chemins forestiers et les petites routes du Parc pour visiter les fermes de la Budinerie, La Noue, et Grand'Maison. Une escale déjeuner est prévue à la ferme de Fanon avec dégustation des produits des fermes du Parc.

- Départ : 10h, Gare du RER B à St-Rémy-lès-Chevreuse (retour vers 18h)

- Matériel nécessaire : VTT ou VTC, casque, antivol, petit outillage de réparation.
- Tarifs : 12 €/adulte et 8 €/enfant de moins de 12 ans.

Inscriptions incluant le déjeuner à la ferme de Fanon avant le 1er juin 2016 (dans la limite des places disponibles).

Réservation :

Dominique alter.campagne@yahoo.fr
ou Laurent 06 81 77 80 82

Randonnée Aux alentours de la forêt de Rambouillet

Découverte des terres de la ferme de la Quoiqueterie jusqu'à l'étang de la tour. Visites guidées par Florence Godinho à 10h et 14h

- Durée de la balade : 2h
- Réservation auprès de Florence Godinho

Contact : 06-80-01 56-62 - flo.godinho@gmail.com

Nouveau ! Le bus parisien

Un bus partira de Paris Pont de Sèvres (Arrêt de bus, avenue du Général Leclerc. Arrêt situé avant le pont, face à la stèle Delattre de Tassigny à proximité de la gare routière) pour vous emmener directement visiter les fermes de la Vallée de Chevreuse, profiter des animaux, de l'ambiance rurale et des bons produits du terroir.

Pas besoin de vous soucier du programme, le bus vous accompagne tout au long de la journée d'une ferme à l'autre.

Deux options :

- Circuit sans repas (vous emmenez votre pique-nique).
- Navette : 5 € / personne et gratuit pour les moins de 18 ans

Inscrivez-vous sur :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/fete-des-fermes-2016>

Demandez le programme

de notre région (suite)

UniverCité ouverte

(ouverte à tous)

Renseignements et tarifs :

Service Culturel de Gif-sur-Yvette

Château du Val Fleury

5 allée du Val Fleury

91190 Gif-sur-Yvette

Du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Tél : 01 70 56 52 60

Courriel : culturel@mairie-gif.fr

« Dans les champs culturels aussi variés que l'art, la littérature, la philosophie, les sciences, des spécialistes estimés offrent quelques clés pour mieux appréhender le savoir contemporain. Se former, s'informer, susciter des interrogations, proposer des éléments de réponse, comprendre les raisonnements de base nécessaire, mettre en perspective des connaissances » (Culture et Citoyenneté).

Elle est organisée en cycle de conférences et de visites réparties de septembre à juin sur des thèmes variés tels que Sciences, Economie, Histoire, Littérature, Cinéma, Musique, Art, Archéologie, Société...

Les conférences ont lieu principalement de 14h15 à 16h15, sur les lieux suivants :

- Espace du Val de Gif (EVG) :
Place du Chapitre - 91190 Gif-sur-Yvette (quartier Abbaye)
- MJC Cyrano : 160, avenue du Général Leclerc- 91190 Gif-sur-Yvette (quartier Courcelle).

▪ Mai

▪ Vendredi 20 - 14h15 (MJC)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIXe siècle.

Le mythe de la courtisane au grand cœur, la Dame aux camélias.

▪ Mardi 24 - 14h15 (EVG)

Marcel Proust : l'art, l'amour et la mort. Marcel Proust et l'amour impossible.

▪ Jeudi 26 - 14h15 (EVG)

Sciences : la perception dans tous les sens. Lorsque nos sens s'entrechoquent.

▪ Vendredi 27 - 14h15 (MJC)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIXe siècle.

Liberté et pouvoir des courtisanes au XIXe siècle.

▪ Mardi 31 - 14h15 (EVG)

Marcel Proust : l'art, l'amour et la mort. Marcel Proust et la peinture.

▪ Juin

▪ Jeudi 2 - 14h15 (EVG)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIXe siècle.

L'univers de la galanterie et du spectacle.

▪ Jeudi 9 - 14h15 (EVG)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIXe siècle.

L'art de faire parler de soi.



Les enseignements donnés par UTL-Essonne recouvrent un grand nombre de domaines, regroupés sous quatre pôles : Sciences, Médecine et environnement, Sciences humaines, Arts et Lettres. UTL-Essonne s'efforce d'être ouverte à tous les publics, n'exigeant aucun diplôme à l'entrée, mais garantit un niveau universitaire. On y vient pour le plaisir d'apprendre et ces apprentissages ne font pas l'objet d'examen.

▪ lundi 23 mai à 14h00

Les Sources radioactives qui nous entourent

Intervenant : AMMERICH Marc
à Gometz-le-Châtel, Salle Barbara

▪ lundi 30 mai à 14h00

L'Histoire de l'opéra à travers les siècles

Intervenant : MÉDÉNOUVO Nadège
à Les Ulis, Cinéma J. Prévert.

▪ lundi 6 juin à 14h00

Génétique, environnement et maladies psychiatriques

Intervenant : JAMAIN Stéphane
Les Ulis, Cinéma J. Prévert.

Demandez le programme de notre région (fin)

Les jeudis de Forges

(ouverte à tous)

Renseignements :

Mairie de Forges-les-Bains

9 rue du Docteur Babin

91470 Forges-les-Bains

▪ **Jeudi 26 mai 2016**
à 20h30

Conférence et débat

sur le thème « La Crise de la Dette, Fatalité ou Choix Politique? »

Salle Messidor à Forges les Bains.

Il ne se passe quasiment pas de jour sans que le sujet de la dette soit mentionné dans tous les médias : "dette insoutenable", "un bébé naît avec 30 000€ de dette sur la tête", "il faut faire baisser la dette", etc....

De plus, dans toutes les collectivités locales et autres instances publiques, le mot d'ordre est "restriction budgétaire, restriction budgétaire", "on n'a pas le choix", "vu la situation actuelle", "il faut faire avec", ...

Par ailleurs, les conséquences de cette "crise" de la dette sur notre société sont désastreuses : crises sociales, crises économiques, crise écologique,

Mais au fait, à quoi est due cette dette ? D'où vient-elle ? Est-ce une fatalité imposée par la nature, par une force divine, ou bien s'expliquerait-elle d'une façon ou d'une autre ?

Ne serait-il pas temps de s'interroger sur cette problématique, de prendre du recul afin de mieux en comprendre les ressorts et le fonctionnement ?

Et de voir si des alternatives existeraient ?

C'est pourquoi nous vous proposons le prochain JdF sur ce thème où Bernard TERRIS (*) vous présentera une proposition d'analyse (accessible à toutes et à tous...), qui sera suivie d'un débat.

Le sujet est très simple : parlons-en tous ensemble !

Venez nombreux et informez vos réseaux !

(*) B. Terris interviendra en tant que citoyen : les éléments d'analyse qui seront présentés n'engagent en rien l'équipe municipale de Forges-Les-Bains.



Théâtre de Bligny
Centre Hospitalier de Bligny,
91640 Briis sous Forges
Téléphone : 01 60 81 90 18

▪ **Samedi 28 mai**
à 20h30 & dimanche 29 mai
à 16h30

Pièce de théâtre « Ce que le dictateur n'a pas dit... » de Meriam Bouselmi avec Lassaad Jamoussi.

Essai théâtral autour des discours de la manipulation.

Tarif : 15€

▪ **Jeudi 16 juin à 20h30**

Concert du jeudi "François Bou-Paul Méfano-Wiener"

Tarif : 15€

▪ **Jeudi 30 juin à 20h30**

Concert du jeudi "King of Rigtime" Andoni Aguirre

Tarif : 15€

La réservation est gratuite via le formulaire de réservation en ligne sur : <http://www.delacite.com> ou par téléphone au 01 60 81 90 18.

Le règlement des locations se fait en espèces, ou par chèque.

Les animations du village

Les associations vous ont préparé quelques réjouissances

▪ Jusqu'au samedi 4 juin

Exposition

La bataille de Verdun

En mairie durant les horaires d'ouverture, voir page 07.

▪ Samedi 21 mai de 6h00 à 18h00

Brocante

de l'Amicale des Employés Communaux

Au foyer rural.

▪ Samedi 28 mai à 17h00

Comédie musicale « La Reine des Neiges »

des petits Farfadets d'Animusic

Au foyer rural, voir page 32.

▪ Samedi 4 juin à 20h30

Concert pour tous

À l'église, voir page 08.

Fête du village

Les vendredi 17,
samedi 18
et dimanche 19 juin
voir pages 9, 10, 11, 12, 13.

▪ Samedi 25 juin à 16h00

Pièce de théâtre

avec Les farfadets d'Animusic (pré-ados)

▪ Samedi 25 juin à 20h30

Pièce de théâtre

avec Les farfadets d'Animusic (ados)

Vacances d'été

Du mercredi 6 juillet
au mercredi 31 août

ÉTAT CIVIL DE GOMETZ LA VILLE

Décès

le 8 avril 2016 :

Nathalie, Lucienne, Gisèle LE CAM
née CHAMPION
décédée à Clamart

Nathalie,

La vie t'a joué un sale tour

Mais toi aussi,

tu nous joues un sale tour.

Et si tu étais avec nous,

tu éclaterais de rire

en disant que c'est une blague !

« Oh, c'est trop injuste ! »

comme tu le disais

en prenant un petit air

de Calimero.



RECEVOIR LES INFORMATIONS MAIRIE SUR VOTRE EMAIL !

Si vous souhaitez recevoir votre gometzien ainsi que toutes les autres informations d'urgence par email, envoyez un mail à contact@mairie-gometzlaville.fr en précisant dans l'objet : inscription emailing liste gometz la ville.

Conformément aux textes en vigueur, (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005), le fichier ne sera pas utilisé à des fins commerciales, électorales ou politiques. Vous disposerez en permanence d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification, à exercer auprès de contact@mairie-gometzlaville.fr.

